FORMATION : MAC PRAP IBC (7 heures)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Actualiser et maintenir ses compétences d'acteur PRAP IBC

PUBLIC

- ✓ Personnel d'entreprise
- ✓ 10 stagiaires maximum
- ✓ Formation accessible pour toutes personnes en situation de handicap.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Certificat Acteur PRAP IBC

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Renouvellement tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Renouvellement du certificat
Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation remise d'une attestation individuelle de formation sous réserve d'avoir participer à la totalité de la formation et de la réussite de l'épreuve certificative.

MODE

inter ou intra/entreprise.Tarif sur demande

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Advitam Prévention

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

L-4121-1 du code du travail

INTERVENANT(S)

Formateurs certifié PRAP

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Pédagogie par objectif et approche par compétence

CONDITION D'EVALUATION

Certificat Acteur PRAP IBC sous réserve de réussite à l'épreuve certificative.

ZAC Artoipole
60 allée d'Irlande 62223 FEUCHY
09 80 47 33 29
contact@advitamprevention.com
www.advitamprevention.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32620277962 auprès du préfet de région de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
N-TVA intracommunautaire : FR 398113445210 - RCS ARRAS : 813445210 (2015B 1078)
SAS au Capital de 40000€ - N°Siret : 81344521000020 - N°Siren : 813445210

Programme théorique et pratique

- Actualisation des connaissances sur la réglementation, nouveaux outils
- Retours d'expériences sur les situations dangereuses et les risques

POURSUIVRE SA PARTICIPATION A LA DEMARCHE DE PREVENTION

Faire le point sur les avancées individuelles et collectives

Réactiver son potentiel d'action

Agir en collaboration avec les autres acteurs

POURSUIVRE L'EVALUATION DE SES RISQUES PROFESSIONNELS

Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail

Revoir les limites du corps humain

Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accident de manutention et de TMS

Partager ses repérages de situations de travail à risque.

Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles

Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives

ADAPTER ET OPTIMISER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Perfectionner les manutentions protectrices adaptées à son secteur d'activité

Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques